



## REGLEMENT SPORTIF

# DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES CATÉGORIES « SENIORS » Saison 2021 - 2022

# Préambule :

Communiqué à la demande de la Fédération Française de Rugby :

Nous vous rappelons que les membres du Comité Directeur de la F.F.R ont acté, lors de la séance du 1 juillet 2021, la réforme des compétitions qui entrera en vigueur lors de la saison 2022/2023. Les règlements sportifs des ligues régionales pour la saison 2021/2022 devront répondre aux évolutions engendrées par la mise en œuvre de cette réforme. Une attention particulière sera apportée aux principes d'affectations entre les divisions afin que ces derniers respectent la logique de la nouvelle pyramide des compétitions.

Les 3 principes d'affectations retenus à l'issue de la saison 2021/2022 sont les suivants :

- Le quota d'accès direct en 3DF
- Les droits sportifs acquis
- La répartition des clubs dans les compétitions pour la saison 2022/2023 \* :
  - 3DF : 20% maximum du nombre total de clubs engagés en 3DF et compétitions régionales
  - Régionale 1 : 20% maximum du nombre total de clubs engagés en 3DF et compétitions régionales
  - Régionale 2 : 30% minimum du nombre total de clubs engagés en 3DF et compétitions régionales
  - Régionale 3 : 30% minimum du nombre total de clubs engagés en 3DF et compétitions régionales

*\*Les droits sportifs acquis et le quota d'accès direct en 3DF ne seront pas remis en question dans le cas où le pourcentage de clubs engagés en 3DF dépasserait les 20% maximum. »*

\*\*\*

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale **AuRA** de Rugby pourra prendre toute décision qu'il jugera conforme à l'intérêt général du rugby de la Ligue **AuRA**, sur toutes les questions sportives qui seront soumises à son examen et qui ne se trouveraient pas expressément résolues par les Commissions ad hoc, ou résolues dans le présent règlement ou dans les Règlements Généraux de la **FFR** en vigueur.

En cas d'urgence, le Bureau Directeur est qualifié en la matière et rend compte au Comité Directeur de la Ligue Régionale **AuRA** de Rugby.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Organisation des compétitions :</b>	<b>4</b>
<b>2. Obligations sportives :</b>	<b>5</b>
<b>3. Rassemblements : selon RG FFR Titre II Article 218</b>	<b>6</b>
<b>Spécificité Ligue AuRA :</b>	<b>6</b>
<b>4. Forfaits en phase finale FFR de Territoire ou de la Ligue AURA : (spécificité Ligue AURA)</b>	<b>6</b>
<b>5. Sanctions - Représentant fédéral – Valorisation :</b>	<b>7</b>
<b>6. Compétition « Honneur » :</b>	<b>10</b>
<b>7. Compétition « Promotion d'Honneur » :</b>	<b>11</b>
<b>8. Compétition « 1ère Série-2ème Série » :</b>	<b>12</b>
<b>9. Compétition « 3ème Série - 4ème Série » :</b>	<b>14</b>
<b>10. Compétition « Réserves Honneur » :</b>	<b>15</b>
<b>11. Compétition « Réserves Promotion Honneur » :</b>	<b>16</b>
<b>12. Calendrier général : grands principes :</b>	<b>17</b>
<b>13. Qualifications pour le Championnat de France « séries » 2021 – 2022 :</b>	<b>18</b>
<b>14. Coordonnées des responsables par Compétition et par Maison d'Ovalie "seniors" :</b>	<b>19</b>

# 1. Organisation des compétitions :

## Les formes de compétitions :

Conformément à l'article 331 des Règlements Généraux, les clubs de la Ligue **AuRA** engagés pour la saison **2021-2022** sont répartis en **4 groupes** :

- « **Honneur** »
- « **Promotion Honneur** »
- « **1ère Série-2ème Série** »
- « **3ème Série-4ème Série** »

Les compétitions régionales se dérouleront :

Pour l'Honneur et la Promotion Honneur : en poules, affectées chacune à un secteur ou **MO**, puis en phases finales éliminatoires.

Pour la 1ère Série-2ème Série et 3ème Série-4ème Série : en poules de brassage puis phases qualificatives, qui conduiront aux phases finales par séries en poules affectées à un secteur ou **MO**.

## Organisation de chaque compétition :

L'organisation de chaque compétition régionale **AuRA** (composition des poules, déroulement de la compétition, qualification ...) est spécifiée dans les **annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7,8,9,10,11 et 12** de ce Règlement.

## Le calendrier officiel :

### ● Dates et horaires des rencontres :

Les rencontres régionales seniors sont programmées le dimanche après-midi à :

- 13h15 pour les équipes 2 « Réserves » à XV
- 13h45 pour les équipes 2 « Réserves » à X
- 15h00 pour les équipes 1« Une »

Lorsqu'une association souhaite voir modifier la date ou l'horaire d'une rencontre, elle devra respecter les règles indiquées dans **les articles 311 et 312** des Règlements Généraux F.F.R.

**Toutes les décisions seront décidées, actées et tracées par le gestionnaire de la compétition.**

**Remarque** : la Commission des Epreuves n'autorise pas le « report » d'un match de la dernière journée des phases de poule (hormis report global de la journée).

Cette modification devra faire l'objet d'une demande sur le document « Formulaire de demande de modification du calendrier officiel » figurant sur le site internet de la Ligue **ou par mail d'échange** d'accord entre les deux clubs concernés, adressé à la Commission des Epreuves de la Ligue **AuRA**.

**MO gestionnaire de la compétition concernée : les adresses mail figurent sur le tableau en fin de document, Chapitre 14.**

**De même que le calendrier général des compétitions : Chapitre 12.**

## ● **Matches reportés**

En cas de report d'un match, dont les conditions sont décrites dans les articles 313.1 à 313.7 des Règlements Généraux F.F.R., il se jouera obligatoirement à la première date de repli prévue dans le calendrier officiel.

Remarque : selon l'article 313.1, le Bureau Directeur peut décider des reports après la date à laquelle la (ou les) rencontre(s) auraient dû se dérouler.

L'indication « **Repli** » dans le calendrier signifie que cette date disponible est réservée par la Commission des Epreuves pour programmer une ou des rencontre(s) qui n'auraient pu se jouer à la date prévue au calendrier initial. **Il ne s'agit, en aucun cas, d'une date « Libre » laissée à la disposition des clubs. Tout club qui ne disputerait pas une rencontre reportée sur une date de « Repli » sera considéré comme « Forfait » pour cette rencontre.**

Par contre, tout évènement d'intérêt **général** prévu à une date qui, initialement apparaissait « Libre » sur le calendrier des compétitions, devra être signalé par écrit au Président de la Commission des Epreuves avant le 15 Septembre de la saison en cours (disposition spécifique de la Ligue **AuRA**).

La maladie, au même titre que la blessure, constitue un aléa auquel tous les clubs sont soumis. En conséquence, la présentation de certificats médicaux ne sera pas prise en compte pour accepter le report d'une rencontre ; **sauf en cas d'épidémie déclarée par l'agence de veille sanitaire ou par un avis hebdomadaire de la F.F.R.**

La commission des épreuves n'autorise pas le report à une date postérieure d'un match programmé pour cause de **festivité etc...**, en revanche les clubs pourront demander de l'avancer à une date antérieure à la date prévue.

## **2. Obligations sportives :**

### **MESURES APPLIQUÉES EN CAS DE NON-RESPECT :**

#### ● **Honneur :**

Absence d'école de rugby (y compris école de rugby avec 0 licencié) et/ou d'une ou plusieurs équipes obligatoires : Non-participation de l'équipe « Une » seniors aux phases finales du championnat de France (et **phases finales Ligue AuRA - disposition spécifique à la Ligue AuRA**) => donc non-accession en Fédérale 3, ainsi qu'un retrait de 4 points au classement de l'équipe « Une » seniors, par équipe manquante.

#### ● **Autres Séries régionales :**

Non-participation de l'équipe « Une » seniors aux phases finales du championnat de France et aux phases finales Ligue AURA (disposition spécifique à la Ligue **AuRA**) : donc non-accession à la série supérieure.

### **3. Rassemblements : selon RG FFR Titre II Article 218**

**Spécificité Ligue AuRA :**

Un rassemblement, entre deux (ou plusieurs) clubs, validé par la Ligue **AuRA**, dont l'une des équipes est engagée en Fédérale 3 ou en Honneur, ne pourra utiliser un joueur ayant été inscrit sur plus de 3 feuilles de matchs de l'équipe 1 ou réserve de Fédérale 3 ou d'Honneur ; et ceci, même si au cours d'un week-end, les équipes du rassemblement jouent une rencontre de phase qualificative et/ou de phase finale FFR ou Ligue **AuRA**.

### **4. Forfaits en phase finale FFR de Territoire ou de la Ligue AURA : (spécificité Ligue AURA)**

Un club forfait, sur l'une des deux dernières journées de la phase de brassage ne pourra participer aux phases finales de MO et donc ligue.

Tout club forfait en phases finales de MO et/ou de Ligue AuRA ne sera pas qualifié pour les phases finales FFR (même s'il avait déjà obtenu sa qualification).

Tout club forfait en phases finales du Championnat de France « séries » ne sera pas qualifié pour les phases finales Ligue et FFR de la saison suivante.

## 5. Sanctions - Représentant fédéral – Valorisation :

### Sanctions sportives :

Toute association faisant l'objet d'une sanction sportive, prise dans le cadre des dispositions des **articles 512.2 et 512.3** des Règlements Généraux, concernant une suspension de terrain, sera dans l'obligation de disputer la ou les rencontres concernées sur un **terrain neutre**.

### Représentant fédéral : désignation...

#### ● Action préventive :

- **Honneur** : Un (1) Représentant Fédéral sera dépêché pour six (6) rencontres réparties en trois (3) rencontres à domicile, et trois (3) rencontres à l'extérieur lorsque l'exécution du calendrier le permettra.
- **Promotion Honneur** : Un (1) Représentant Fédéral sera dépêché pour quatre (4) rencontres réparties en deux (2) rencontres à domicile, et deux (2) rencontres à l'extérieur lorsque l'exécution du calendrier le permettra.
- **1<sup>ère</sup> Série à 4<sup>ème</sup> Série** : Un (1) Représentant Fédéral sera dépêché pour deux (2) rencontres réparties en une (1) rencontre à domicile, et une (1) rencontre à l'extérieur lorsque l'exécution du calendrier le permettra.

#### ● Action disciplinaire :

Pour chaque compétition (Honneur-Promotion Honneur-1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> série), un Représentant Fédéral sera désigné pour les événements disciplinaires définis dans le tableau ci-après et selon le barème qui suit :

- Cartons Rouges ou Incivilités sanctionnées par la commission de discipline à l'encontre des officiels : banc de touche et/ou officiels.
- Cartons Rouges délivrés par l'arbitre.
- Demande explicite d'un club.

Pour chaque compétition (**Honneur-Promotion Honneur-1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> série**), les frais occasionnés par la désignation d'un représentant fédéral **seront à la charge du club fautif**.

Si les 2 clubs en présence sont sanctionnés, les frais seront payés **par moitié par chaque club**.

## INDISCIPLINE SANCTIONS ASSOCIÉES 2021 - 2022

Types d'incivilité		Toutes compétitions Aura (y compris équipes B)		
		<i>Phase « aller »</i>	<i>Phase « retour » et phase finale</i>	<i>Particularités</i>
Carton rouge ou rapport sanctionné par la commission de discipline sur personne du banc de touche		1 RF au match suivant la notification de la sanction + 1 RF au match retour	1 RF sur les 2 matchs suivant la notification	Au-delà de 3 cartons rouges ou rapports pour ce type de sanction, 1 RF désigné jusqu'à la fin de la saison
Carton rouge ou rapport sanctionné par la commission de discipline suite à un acte à l'encontre d'un officiel de match				
Match arrêté pour voie de fait sur un officiel		1 RF jusqu'à la fin du championnat		
Equipe : nombre de jours de suspension cumulés (carton rouge direct) / équipe	<i>A partir de 10 semaines</i>	1 RF au match suivant la notification de la sanction		
	<i>A partir de 16 semaines</i>	1 RF sur les 2 matchs suivant la notification de la sanction		
	<i>A partir de 22 semaines</i>	1 RF sur les 3 matchs suivant la notification de la sanction		
	<i>A partir de 28 semaines</i>	1 RF sur les 4 matchs suivant la notification de la sanction		
	<i>A partir de 34 semaines</i>	1 RF sur les 5 matchs suivant la notification de la sanction		
	<i>Au-delà de 40 semaines</i>	1 RF jusqu'à la fin du championnat		
Sanctions suite délibérations des commissions de discipline ou règlement		Application de la délibération. Lorsque la période d'application de la sanction ne s'achèvera pas avant le dernier match de la saison en cours, l'exécution de cette sanction sera prolongée jusqu'à une date intervenant lors de la saison suivante (RG FFR : titre V-art 40)		
Demande d'un club		RF sera désigné aux frais du club demandeur.		



## Valorisation

### ● Réserves « Promotion Honneur » :

L'existence d'une équipe réserve n'est pas une obligation FFR. Cependant, la Ligue AuRA valorisera l'existence d'une « équipe réserve à X » en attribuant un bonus à l'équipe une selon le barème suivant :

Nombre club/poule	Nombre matchs joués	Nombre minimum à domicile	Nombre minimum à L'extérieur	Bonus équipe une
11	20	10	10	8
«	≥ 15	9	6	6
«	≥ 11	6	5	4
10	18	9	9	8
«	≥ 13	8	5	6
«	≥ 9	5	4	4
9	16	8	8	8
«	≥ 11	7	4	6
«	≥ 8	5	3	4

Les matchs gagnés par forfait de l'adversaire comptent comme match joué.

Si deux ou plusieurs clubs sont en rassemblement, le bonus est attribué seulement au club support.

#### **Rappel :**

**En cas d'absence d'arbitre pour une rencontre entre équipes réserves, il sera demandé aux arbitres des équipes « premières » de valider la feuille de match des réserves.**

### ● Ecole de Rugby en 3<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup> Séries :

Afin de récompenser les efforts des clubs de ces 2 séries en faveur des jeunes joueurs, un bonus sera attribué à L'équipe première selon le barème suivant :

- 15 licenciés (EDR à U16) : 4 pts
- 10 licenciés (EDR à U16) : 2 pts

L'effectif pris en compte sera celui au 31 janvier 2022.

## 6. Compétition « Honneur » :

### Participants :

Pour la saison 2021/2022, quarante (40) associations sont invitées à participer au Championnat Honneur de la Ligue AuRA.

### Architecture de l'Honneur :

Cette compétition comportera 2 phases :

➤ Phase de poule préliminaire :

Les clubs seront répartis dans 4 poules composées de 10 clubs. Les poules sont affectées chacune à un secteur de **MO**. Les clubs ont été affectés en priorisant la proximité géographique autant que possible.

➤ Phases finales :

○ Phase finale territoriale par « MO » :

Équipes participantes : les 4 équipes les mieux classées au sein de leur poule d'affectation.

Organisation :

½ finales : sur terrain neutre 1<sup>er</sup> contre 4<sup>ième</sup> et 2<sup>ième</sup> contre 3<sup>ième</sup>.

○ Finale : pour l'attribution du bouclier Territorial et accession au niveau supérieur.

Toutes les finales de chacune des séries se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la « MO » pour une grande fête du Rugby Territorial.

○ Phase finale de la Ligue AuRA :

½ finales entre les 4 équipes Championnes de leur Territoire sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs.

Les Finales se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la Ligue **AuRA** pour une grande fête du Rugby Régional.

### Championnat de France

Les 4 vainqueurs des finales de **MO** seront qualifiés en championnat de France, les perdants s'affronteront en match de barrage afin de déterminer les 2 clubs supplémentaires qualifiés (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

## 7. Compétition « Promotion d'Honneur » :

### Participants :

Pour la saison 2021/2022, quarante et une (41) associations sont invitées à participer au Championnat Promotion d'Honneur de la Ligue AuRA.

### Architecture de la « Promotion Honneur »

Cette compétition comportera 2 phases :

#### ➤ Phase de poule préliminaire :

Les clubs seront répartis dans 3 poules de 10 et une poule de 11. Les poules sont affectées chacune à un secteur ou **MO**. Les clubs ont été affectés en priorisant leur proximité autant que de possible.

#### ➤ Phases finales

##### ○ **Phase finale territoriale par « MO » :**

Équipes participantes : les 4 équipes les mieux classées au sein de leur poule d'affectation et après attribution des points bonus (notamment des points « réserve »)

Organisation :

½ finales : sur terrain neutre 1<sup>er</sup> contre 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup>.

Finale : pour l'attribution du bouclier Territorial et accession au niveau supérieur.

Toutes les finales de chacune des séries se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la « MO » pour une grande fête du Rugby Territorial.

##### ○ **Phase finale de la Ligue AuRA :**

½ finales entre les 4 équipes Championnes de leur Territoire sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs.

Les Finales se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la Ligue **AuRA** pour une grande fête du Rugby Régional.

### Championnat de France :

Les 4 vainqueurs des finales de **MO** seront qualifiés en championnat de France, les perdants s'affronteront en match de barrage afin de déterminer les 2 clubs supplémentaires qualifiés (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

## 8. Compétition «1ère Série-2ème Série» :

### Participants :

Pour la saison 2021/2022, quarante-deux (42) associations sont invitées à participer au Championnat 1ère Série-2ème Série de la Ligue AuRA.

### Architecture de la « 1ère Série-2ème Série » :

Cette compétition comportera 3 phases :

#### ➤ Phases de poule préliminaire :

- Les clubs seront répartis dans 7 poules de brassage de 6 clubs.
- Les 3 premiers de chaque poule seront basculés en phase qualificative de 1ère Série, les 3 suivants en phase qualificative de 2ème Série.

#### ➤ Phases qualificatives

- Les clubs qualifiés en 1ère Série seront distribués en 1 poule de 6 et 3 poules de 5 (21 clubs).
- Les clubs qualifiés en 2ème série seront distribués de façon identique.
- Chaque poule sera affectée à un secteur ou **MO**.
- Les points acquis entre les équipes qui se sont déjà rencontrées lors de la phase préliminaire sont conservés.

#### ➤ Phases finales

##### ○ **Phase finale territoriale par MO :**

½ finales : chez le mieux classé 1er contre 4ème et 2ème contre 3ème.

Finale : pour l'attribution du bouclier Territorial et accession au niveau supérieur. (Pas de montée de 2ème en 1ère Série)

Toutes les finales de chacune des séries se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la « **MO** » pour une grande fête du Rugby Territorial.

##### ○ **Phase finale de la Ligue AuRA :**

½ finales entre les 4 équipes Championnes de leur Territoire sur terrain neutre et à mi-distance des deux clubs

Les Finales se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la Ligue AuRA pour une grande fête du Rugby Régional.

### Championnat de France :

#### ➤ **1ère Série :**

Les 4 vainqueurs des finales **MO** seront qualifiés en Championnat de France, les 2 clubs finalistes les mieux classés à l'issue de la phase de qualification (rang et points) s'affronteront en match de barrage afin de déterminer le 5ème qualifié (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

#### ➤ **2ème Série :**

Les 4 vainqueurs des finales **MO** seront qualifiés en Championnat de France, les 2 clubs finalistes les mieux classés à l'issue de la phase de qualification (rang et points) s'affronteront en match de barrage afin de déterminer le 5ème qualifié (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

## Réserves 1S-2S :

Un championnat « Réserves 1S-2S » sera organisé.

Les modalités de ce championnat seront précisées en septembre après confirmation des engagements des clubs.

## 9. Compétition «3ème Série - 4ème Série » :

### Participants :

Pour la saison 2021/2022, toutes les associations non participantes aux séries qui précèdent soit une quarantaine, sont invitées à participer au Championnat 3<sup>ème</sup> Série - 4<sup>ème</sup> Série de la Ligue **AuRA**.

### Architecture de la 3ème Série-4ème Série :

Cette compétition comportera 3 phases :

#### ➤ Phase de poule préliminaire :

- Les clubs seront répartis dans 7 poules de 5 clubs et 1 de 6.
- Les 2 premiers de chaque poule plus les 4 meilleurs troisièmes seront basculés en phase qualificative de 3<sup>ème</sup> Série, les clubs restants disputeront la phase qualificative de 4<sup>ème</sup> Série.

#### ➤ Phases de qualification :

- Les clubs qualifiés en 3<sup>ème</sup> Série seront affectés en 4 poules de 5.
- Les clubs de 4<sup>ème</sup> Série seront affectés de façon similaire.
- Chaque poule sera attribuée à un secteur ou **MO**.
- Les points acquis entre les équipes qui se sont déjà rencontrées lors de la phase préliminaire sont conservés.

#### ➤ Phases finales

##### ○ **Phase finale territoriale par MO :**

**1/2 finales :** sur terrain neutre 1er contre 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup>.

**Finale :** pour l'attribution du bouclier Territorial et accession au niveau supérieur.

Toutes les finales de chacune des séries se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la « MO pour une grande fête du Rugby Territorial.

##### ○ **Phase finale de la Ligue AuRA :**

**1/2 finales** entre les 4 équipes Championnes de leur MO sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs chez celle la mieux classée à l'issue de la phase préliminaire.

Les **Finales** se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la Ligue **AuRA** pour une grande fête du Rugby Régional.

### Championnat de France :

#### ➤ **3ème Série :**

Les 4 vainqueurs des finales de **MO** seront qualifiés en championnat de France, les perdants s'affronteront en match de barrage afin de déterminer les 2 clubs qualifiés (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

#### ➤ **4ème Série :**

Les 4 vainqueurs des finales de **MO** seront qualifiés en championnat de France, les 2 clubs finalistes les mieux classés à l'issue de la phase de qualification (rang et points) s'affronteront en match de barrage afin de déterminer le 5<sup>ème</sup> qualifié (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

## 10. Compétition « Réserves Honneur » :

### Participants :

Pour la saison 2021/2022, 40 associations sont invitées à participer au Championnat Réserves Honneur de la Ligue AURA.

Cette compétition se joue à XV.

### Architecture de la Réserves Honneur :

Cette compétition comportera 2 phases : selon les mêmes principes que leur équipe « UNE ».

Cette compétition comportera 2 phases :

- Phase de poule préliminaire :
  - Les clubs seront répartis dans 4 poules de 10 avec affectation par **MO**.
  
- Phases finales :
  - **Phase finale territoriale par « MO » :**  
Équipes participantes : les 4 équipes les mieux classées au sein de leur poule d'affectation.  
Organisation :  
**1/2 finales :** sur terrain neutre chez le mieux classé 1<sup>er</sup> contre 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup>.  
○ **Finale :** pour l'attribution du bouclier Territorial et accession au niveau supérieur.  
Toutes les finales de chacune des séries se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la « MO » pour une grande fête du Rugby Territorial.
  - **Phase finale de la Ligue AuRA :**  
**1/2 finales** entre les 4 équipes Championnes de leur Territoire sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs.  
Les **Finales** se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la Ligue **AuRA** pour une grande fête du Rugby Régional.

### Championnat de France :

Les 4 vainqueurs des finales de MO seront qualifiés en championnat de France, les perdants s'affronteront en match de barrage afin de déterminer les 2 clubs supplémentaires qualifiés (opposition géographique sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs).

## **11. Compétition « Réserves Promotion Honneur » :**

Cette compétition est vivement encouragée par la ligue **AuRA**, car elle prépare les clubs aux accessions futures et aide à maintenir un bon effectif dans les clubs.

Du fait notamment de son caractère « non obligatoire » et plutôt novateur, puisque initié lors des saisons précédentes très impactées par la crise sanitaire « Covid-19 », la commission attend de connaître les forces en présence pour décider ce qui pourra être proposé aux clubs.

Une fois les engagements fermes pris, le plus rapidement possible une compétition sera mise en place. Il s'agira d'afficher des oppositions pour une phase préliminaire dans un 1<sup>er</sup> temps. Nous entretenons bien sûr l'espoir de proposer une phase « finale » par MO, puis Ligue.

Il est assez clair que nous nous inspirerons des formules décrites aux règlements sportifs de la saison « Blanche » 2020/21.



# 12. Calendrier général : grands principes :

Les oppositions seront annoncées dans les meilleurs délais, avant le 1<sup>er</sup> août.

Calendrier: du 19-26 Septembre / 03 Octobre pour la saison 2021-2022											
		Poules: *principe*									
		12 clubs	10 clubs								
5/9/2021		Réathlétisation									
12/9/2021		Réathlétisation									
19/9/2021	A1	Réathlétisation									
26/9/2021	A2										
3/10/2021	A3										
10/10/2021	A4										
17/10/2021	Re pli	Re pli									
24/10/2021	A5										
31/10/2021	A6			01/11 Toussaint							
7/11/2021	A7			Jeudi 11/11							
14/11/2021	A8	Re pli		Jeudi 11/11							
21/11/2021	Re pli	A7									
28/11/2021	A9	A8									
5/12/2021	A10	A9									
12/12/2021	A11	Re pli									
19/12/2021	R1	R1									
26/12/2021	Re pos		25/12 Noël								
2/1/2022	Re pos		03/01 Jour de l'an								
9/1/2022	R2	Re pli									
16/1/2022	R3	R2									
23/1/2022	R4	R3									
30/1/2022	R5	Re pli									
6/2/2022	Re pli	R4									
13/2/2022	R6	R5									
20/2/2022	R7	Re pli									
27/2/2022	R8	R6									
6/3/2022	R9	R7									
13/3/2022	Re pli	R8									
20/3/2022	R10	Re pli									
27/3/2022	R11	R9									
3/4/2022	Re pos		Re pos		Phases finales des poules MD						
10/4/2022	1/2 Finales des poules MD										
16/04 ou 17/04/2022	Journée des Finales de poule MD		Samedi 16 ou Dimanche 17								
24/4/2022	Re pos				Phases finales Ligue						
30/04 ou 01/05/2022	1/2 Finales Ligue		Samedi 30 avril ou Dimanche 1 <sup>er</sup> mai								
07/05 ou 08/05/2022	Journée des Finales AURA		Samedi CF* ou Dimanche 08				Qualif. CF* 3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> Série + Rés. Territoriales		3 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup> ET R. (6) 4 <sup>e</sup> Série (5)		
14-15/05/2022			Qualifiés CF* Honneur + P.H.		Honneur (6) et PH (6)						
21-22/05/2022					CF. 1/16						
28-29/05/2022					CF. 1/8						
04-05/06/2022					Re pos						
11-12/06/2022					CF. 1/4						
18-19/06/2022					CF. 1/2						
25-26/06/2022					CF. Finale						
3/7/2022					Congrès FFR*						
Vacances scolaires zone A											
* dates confirmées le 01/07/2021											
<p>Le N°1 de la Ligue est le vainqueur de la finale de Ligue                      Le N°2 de la Ligue est le perdant de la finale de Ligue                      3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> places de la Ligue suivent le classement Ligue, saison régulière, des perdants en demies finales de Ligue</p> <p>5<sup>ème</sup>/6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> places de Ligue suivent le classement Ligue, saison régulière, des perdants en finales des poules MD                      de la 9<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> places de Ligue suivent le classement Ligue, saison régulière, des perdants en demies de finales des poules MD</p>											
				déjà joués 1 <sup>ère</sup> phase		1 vs 2 ; 1 vs 3 ; 2 vs 3		1 vs 1 ; 1 vs 2 ; 1 vs 3		2 vs 1 ; 2 vs 2 ; 2 vs 3	
				déjà joués 1 <sup>ère</sup> phase		4 vs 5 ; 4 vs 6 ; 5 vs 6		4 vs 4 ; 4 vs 5 ; 4 vs 6		5 vs 4 ; 5 vs 5 ; 5 vs 6	
								Poules 1 <sup>ère</sup> Série & 3 <sup>ème</sup> Série		reste à jouer 2 <sup>ème</sup> phase	
								Poules 2 <sup>ème</sup> Série & 4 <sup>ème</sup> Série		reste à jouer 2 <sup>ème</sup> phase	

## 13. Qualifications pour le Championnat de France « séries » 2021 – 2022 :

Nombre des équipes par niveau de compétition :

<b>Honneur :</b>		<b>6</b>
<b>Promotion d'honneur :</b>		<b>6</b>
<b>1<sup>ère</sup> série :</b>		<b>5</b>
<b>2<sup>ème</sup> série :</b>	<b>5</b>	
<b>3<sup>ème</sup> série :</b>		<b>6</b>
<b>4<sup>ème</sup> série :</b>		<b>5</b>
<b>Réserves Honneur :</b>		<b>6</b>

## 14. Coordonnées des responsables par Compétition et par Maison d'Ovalie "seniors" :

Commission Epreuves AURA	Nom	Téléphone	Email
Président Commission Epreuves	BRESSON Florent	06 51 71 72 90	<a href="mailto:florent.bresson@ligueaura-ffr.fr">florent.bresson@ligueaura-ffr.fr</a>
Directeur général Ligue AURA	CASSAGNE Gilles	06 08 32 40 40	<a href="mailto:gilles.cassagne@ligueaura-ffr.fr">gilles.cassagne@ligueaura-ffr.fr</a>
MO Est-Grenoble-Montbonnot	PERROT Yvette	06 87 29 08 97	<a href="mailto:yvetteperrot@wanadoo.fr">yvetteperrot@wanadoo.fr</a>
MO Ouest-Clermont-Ferrand	HANUSIAK Didier	07 64 52 55 63	<a href="mailto:hanusiak.didier@orange.fr">hanusiak.didier@orange.fr</a>
MO Sud-Valence-Guilherand	GUILLERMET Eric	06 74 54 47 63	<a href="mailto:eric.guillermet@ligueaura-ffr.fr">eric.guillermet@ligueaura-ffr.fr</a>
MO Nord-Lyon-Chaponnay	FLECHE Daniel	06 33 36 34 71	<a href="mailto:daniel.fleche@free.fr">daniel.fleche@free.fr</a>
Commission d'appel Ligue AURA	DEVES Claude	06 10 79 48 85	<a href="mailto:deves.claude@gmail.com">deves.claude@gmail.com</a>
Commission des Litiges Ligue AURA	JAMMES Alain	06 82 01 28 92	<a href="mailto:alain.jammes.rugby@wanadoo.fr">alain.jammes.rugby@wanadoo.fr</a>
Directeur arbitrage Ligue	DELORME Laurent	06 85 32 32 41	<a href="mailto:l.delorme@cpro.fr">l.delorme@cpro.fr</a>
Responsable désignations arbitres	VACHEZ Christophe	06 80 88 44 25	<a href="mailto:designations.offmatch.aurarugby@gmail.com">designations.offmatch.aurarugby@gmail.com</a>
Responsables Ligue Représentants Fédéraux	DUC Henri	06 07 52 63 28	<a href="mailto:henri.duc2@orange.fr">henri.duc2@orange.fr</a>
	MARMITTE Serge	06 73 15 00 12	<a href="mailto:serge.marmitte@sfr.fr">serge.marmitte@sfr.fr</a>

	Commission	Nom	Téléphone	Email
<b>Honneur</b>	MO Nord - Chaponnay	Secrétariat	04 78 79 67 90	<a href="mailto:epreuves.honneur@ligueaura-ffr.fr">epreuves.honneur@ligueaura-ffr.fr</a>
	Epreuves-responsable	FLECHE Daniel	06 33 36 34 71	<a href="mailto:daniel.fleche@free.fr">daniel.fleche@free.fr</a>
	"adjoint épreuves seniors"	DIMIER Bernard	06 77 13 91 20	<a href="mailto:dimier.bernard@orange.fr">dimier.bernard@orange.fr</a>
	Discipline	GIULIANI Jean-Charles	06 60 80 07 90	<a href="mailto:jc.giuliani@sfr.fr">jc.giuliani@sfr.fr</a>
<b>Promotion Honneur</b>	MO Ouest-Clermont-Ferrand	Secrétariat (Ch.Augé)	04 73 26 23 13	<a href="mailto:epreuves.promotionhonneur@ligueaura-ffr.fr">epreuves.promotionhonneur@ligueaura-ffr.fr</a>
	Epreuves-responsable	HANUSIAK Didier	07 64 52 55 63	<a href="mailto:hanusiak.didier@orange.fr">hanusiak.didier@orange.fr</a>
	"adjoint épreuves seniors"	BRESSON Sébastien	06 83 49 51 32	<a href="mailto:s.bresson@beepaysage.com">s.bresson@beepaysage.com</a>
	Discipline	PLASSE Jean Michel	06 46 40 69 65	<a href="mailto:jeanmichelplasse@sfr.fr">jeanmichelplasse@sfr.fr</a>
<b>1S-2S</b>	MO Sud Guilherand-Granges	Secrétariat	04 75 44 22 66	<a href="mailto:epreuves.12series@ligueaura-ffr.fr">epreuves.12series@ligueaura-ffr.fr</a>
	Epreuves-responsable	GUILLERMET Eric	06 74 54 47 63	<a href="mailto:eric.guillermet@ligueaura-ffr.fr">eric.guillermet@ligueaura-ffr.fr</a>
	"adjoint épreuves seniors"	LAFFONT Jacques	06 82 85 49 81	<a href="mailto:jacqueslaffont@orange.fr">jacqueslaffont@orange.fr</a>
	Discipline	SOUCHE Jean-Claude	06 86 87 19 11	<a href="mailto:jean-claudesouche@orange.fr">jean-claudesouche@orange.fr</a>
<b>S-4S</b>	MO Est Montbonnot	Secrétariat	04 76 48 60 42	<a href="mailto:epreuves.34series@ligueaura-ffr.fr">epreuves.34series@ligueaura-ffr.fr</a>
	Epreuves-responsable	PERROT Yvette	06 87 29 08 97	<a href="mailto:yvetteperrot@wanadoo.fr">yvetteperrot@wanadoo.fr</a>
	"adjoints épreuves seniors"	BUGE Frédéric	06 66 91 38 95	<a href="mailto:fredericbuge@orange.fr">fredericbuge@orange.fr</a>
		GAILLARD Maxime	06 28 27 87 39	<a href="mailto:maximegaillard@orange.fr">maximegaillard@orange.fr</a>
	Discipline	BATTARD Jean-Louis	06 75 06 34 71	<a href="mailto:jlouisbat@gmail.com">jlouisbat@gmail.com</a>